

famille de même nom, appartenait à cette époque au prieuré de Riorges, qui levait sur ce domaine une rente « à la cinquième gerbe. »

La ferme de *Vermillière*, que l'on trouve en se dirigeant de Gravaudières sur Rilly, est inscrite dans un terrier du Verdier (1369-1380), comme située entre les biens de Louis de Rilly et ceux de Raulet de la Chaise, damoiseau.

Les hauteurs qui s'étendent au nord de Rilly et qui dominent le ravin escarpé au fond duquel coule la Fronde, étaient autrefois couvertes de bois, dont il ne restait plus, il y a quelques années, que de rares bouquets disséminés dans la campagne. Sur une éminence semée encore aujourd'hui d'énormes pierres et d'où l'on jouit d'une vue étendue sur le cours de la Loire, on a trouvé, en 1867, une belle hache en silex.

ARMES DE QUELQUES FAMILLES ÉTABLIES A CORDELLE

DE SAINTE-COLOMBE : *Ecartelé d'argent et d'azur. — Supports : Deux léopards en 1400, puis deux lévriers ; — Cimier : Une colombe ; — Devise : sans fiel ; — autre : Spes mea Deus ; — Cri de guerre : Chersala !*

DU POYET : *D'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules.*

RECHAIN : *D... à trois hures d...*

J. PRAJOUX.

